



AVIS PUBLIC

**aux personnes et organismes sur le territoire
des Municipalités régionales de comté d'Arthabaska et de l'Érable**

Avis public vous est donné que la Corporation du Parc linéaire des Bois-Francs tiendra son assemblée annuelle des membres le 21 avril 2022, à 18h30 à la salle du Conseil située dans l'édifice de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, situé au : 418 Av. Pie-X, Saint-Christophe d'Arthabaska, (Québec) G6R 0M9

Les points suivants sont notamment à l'ordre du jour:

1. États financiers au 31 décembre 2021
2. Rapport annuel des activités 2021
3. Élection des administrateurs de la Corporation

*****IL EST À NOTER *****

EN RAISON DU COVID, LE PORT DU MARSQUE EST EXIGÉ.

Donné à Victoriaville, ce 6 avril 2022

La directrice générale


Mélanie Houle

CERTIFICAT DE PUBLICATION

OBJET : Tenue de l'assemblée générale annuelle

Je, soussigné(e), Katherine Beauclain, greffier, directeur général ou
directrice générale de St-Christophe d'Arthabaska, demeurant à _____
Val-des-Sources, certifie sous déclaration

solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux endroits désignés par

le Conseil le 6 e jour de avril 2022.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 6 avril 2022

Katherine Beauclain